

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-313-1922 Divers.

n° 70-313-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 décembre 1922

Numéro JO
n° 313 du 31/12/1922

Date du numéro
31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

le salaire de l'écrivain Marcel (Paul)est porté de 350 à 375 frs par mois à compter du 1er janvier 1923.